



LE PERRAY infos

LA
COURSE
AU SOLEIL



**LE PERRAY, VILLE DÉPART
DU PARIS - NICE 2025 !**

JANVIER-FÉVRIER 2025 // WWW.LEPERRAY.FR

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **TELLIER BENABDELOUHAB Yoni** le 21 octobre 2024
- **ACHOUR Majd** le 12 novembre 2024
- **LECARPENTIER BROSSARD Miya** le 27 novembre 2024

Ils se sont dit « oui »

- **LAMAREE Sébastien, Henri, Kléber & DUBUISSON Karine, Lucette, Yvette** le 26 octobre 2024
- **BORN Antoine, Jean, Franck, Daniel & USSI Marjorie, Nelly, Anne** le 16 novembre 2024

Ils nous ont quittés

- **DELSOL Jacques Auguste** le 24 septembre 2024
- **BINOVSKI Emile** le 4 novembre 2024
- **POINT Max, Gérard, Lucien** le 7 novembre 2024
- **LÉONARD veuve RIVOALLAN Liliane, Marcelline, Léontine** le 9 novembre 2024
- **MURGEIRO MENDES FIGUEIREDO épouse CADOUDAL Saudade** le 18 novembre 2024
- **BONDON Patrick, André, Jacques** le 19 novembre 2024
- **MASSON Gérard** le 22 novembre 2024
- **IZAC veuve MASSONET Claudette Eva Marie, Geneviève** le 10 décembre 2024
- **MOCHER épouse MESLET Ginette, Mauricette, Juliette** le 16 décembre 2024
- **BOURDIEC épouse BAZIN Catherine Madeleine** le 19 décembre 2024
- **MOHAND KACI épouse FLAMANT Catherine** le 19 décembre 2024

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX DE KEATING

COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX DE KEATING, Eugénie NASSAR, Marie CORTYL, Magdalénae CABART

IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication

CRÉDIT PHOTOS Service Communication, Hélène Antonetti, associations perrotines et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock, Unsplash).

SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15

E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : communication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr. Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.



Permanence du Maire

Le mercredi matin de 10h30 à 12h, Monsieur le Maire et les élus municipaux reçoivent les administrés sans rendez-vous en mairie.



ÉDITO

Le mot du maire

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Alors que s'achèvent les festivités de Noël et les réjouissances de fin d'année dans vos foyers, je tiens à vous adresser au nom de toute la municipalité mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches pour 2025. Je forme également le vœu que cette nouvelle année soit porteuse de projets ambitieux et de solidarité pour notre belle commune du Perray-en-Yvelines.

La fin de l'année 2024 a été marquée par plusieurs événements et réalisations d'envergure avec l'inauguration de notre Maison France Services. Cet espace multifonctionnel, situé au cœur du centre-ville au sein de notre Maison des Solidarités, facilitera vos démarches administratives du quotidien.

Le premier trimestre 2025 aura également son lot de réjouissances et de dynamisme pour notre ville. La municipalité a renouvelé un local communal rue de l'Église pour accueillir, dès janvier, un cabinet regroupant trois kinésithérapeutes pour enrichir l'offre de soins de notre commune. Cette nouvelle installation que nous avons portée est une avancée pour répondre aux besoins essentiels que vous rencontrez pour votre santé.

Les 8 et 9 mars, nous avons obtenu l'accueil d'un événement sportif historique et d'ampleur nationale :

la première étape de la célèbre course cycliste Paris-Nice. Ce moment unique sera l'occasion de mettre en lumière notre ville et son dynamisme sportif et festif. Un week-end complet sera dédié à l'événement qui rassemblera petits et grands au Champ de foire autour d'une randonnée vélo amateur et un village d'animation ainsi que le grand départ et l'arrivée de la course professionnelle.

Sur le plan de l'urbanisme, 2025 verra la finalisation et le vote de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la ville. Ce document stratégique façonnera l'avenir de notre commune sur des aspects d'aménagement et d'architecture. Notre priorité : que Le Perray garde son esprit village et protège son cadre de vie et son environnement.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs locaux, élus, agents municipaux, associations et bénévoles, pour leur implication sans faille au service de notre commune.

Avec tout mon engagement, je vous souhaite une belle année 2025, et une excellente lecture de ce numéro du Perray Infos.

Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating

*Maire du Perray-en-Yvelines
Vice-président du conseil départemental*

SOMMAIRE

4. ACTUALITÉ
FRANCE SERVICES

6. DOSSIER
PARIS NICE

10. ACTUALITÉS

16. ÇA BOUGE

17. VIE DES ASSOCIATIONS

18. JEUNESSE

20. RETOUR SUR...

24. MEDIATHEQUE

26. CULTURE

28. AGENDA

30. HISTOIRE DU PERRAY

LA MAISON FRANCE SERVICES INAUGURÉE

Je réalise une pré-demande pour ma carte d'identité, je demande une aide (allocation, logement), je cherche à être accompagné lors d'une mise à jour de carrière, j'ai des soins à me faire rembourser, j'ai besoin d'aide pour mes impôts, je prépare ma retraite ... Autant de problématiques auxquelles sont confrontés les habitants et qui désormais vont pouvoir être résolues au sein de la Maison France Services.

Le 6 décembre, le maire Geoffroy Bax de Keating et les élus du conseil municipal ont inauguré la Maison France Services, située dans la Maison des Solidarités du Perray-en-Yvelines, en présence d'élus et de partenaires : les administrateurs du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, les agents du CCAS et de la commune du Perray, les représentants et agents des diverses administrations

et associations du territoire, partenaires de la commune du Perray – Impôts, TAD, Mission locale, CAF, l'Usine à Chapeaux, ABE, l'ESAT du Perray.

À l'ère du tout numérique et de la dématérialisation, la municipalité souhaite développer plus que jamais les services de proximité et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. « Nous sommes très fiers d'avoir obtenu le label France Services début 2024 et d'avoir pu concrétiser aussi rapidement ce beau projet, fondé sur un constat : la nécessité de rapprocher le service public des lieux de vie et faciliter les démarches des habitants ayant le plus de difficultés avec la multitude de démarches numériques et administratives », a souligné le maire, Geoffroy Bax de Keating.



2 conseillères France Services pour accompagner les habitants

Depuis le 2 décembre, une conseillère France Services (elles seront 2 à partir du mois de février) accueille les usagers pour les informer et les orienter, ainsi que les accompagner dans leurs démarches administratives : CAF, Assurance Maladie, France Travail, Assurance Retraite, ANTS, France Renov', Direction générale des Finances publiques, le chèque énergie, La Poste....

Cet espace vise à permettre à chaque citoyen de bénéficier d'un accompagnement de qualité dans ses démarches du quotidien, dans un lieu unique et facilement accessible. Dans chaque Espace France Services, les agents d'accueil sont formés pour :

- › donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions),
- › mettre à disposition et accompagner dans l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse courriel, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs),
- › aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...) et résoudre les cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Afin de réduire votre temps d'attente dans l'espace d'accueil, il est préférable de demander rendez-vous par téléphone au préalable.

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI

8h30 - 11h45
14h00 - 17h00

MARDI

8h30 - 11h45

MERCREDI

8h30 - 11h45

JEUDI

8h30 - 11h45
14h00 - 17h00

VENDREDI

8h30 - 11h45
14h00 - 17h00

franceservices@leperray.fr

01 89 29 91 93



LE PERRAY, VILLE DÉPART DU PARIS - NICE 2025 : HISTORIQUE !



Lors de la conférence de presse annonçant le parcours du Paris-Nice présentant le trajet de la première étape qui partira et arrivera au Perray-en-Yvelines

Maillot jaune pour Le Perray-en-Yvelines ! La municipalité du Perray est très fière d'annoncer que la première étape de l'édition 2025 de la célèbre course cycliste Paris-Nice s'élancera le dimanche 9 mars de notre belle ville. Le départ et l'arrivée de la course s'effectueront devant le champ de foire. Le choix de notre commune pour accueillir ce grand départ constitue une belle reconnaissance de la richesse de notre tissu associatif et sportif mais aussi du savoir-faire de la ville en la matière.

Créée en 1933, cette course cycliste est pilotée par Amaury Sport Organisation (ASO), qui gère également la plupart des autres courses françaises de premier plan, et plus particulièrement le Tour de France et le Paris-Roubaix.

La 83^e édition de cette mythique course au soleil va réunir les meilleurs coureurs de la planète. Elle rassemblera 22 équipes professionnelles de 7 coureurs chacune pour nous offrir un spectacle haletant ! Une occasion unique de vivre cette course qui a vu passer les plus grands champions. Parmi les légendes qui ont marqué le palmarès de cette épreuve, on compte

notamment Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Raymond Poulidor, Miguel Indurain, Laurent Jalabert ou encore Alberto Contador.

L'épreuve est également une belle vitrine pour notre commune et nous apportera une incroyable visibilité qui fera rayonner la ville aux quatre coins du monde. Elle est, en effet, relayée par 31 diffuseurs dans 190 pays et couverte par plus d'une centaine de médias accrédités de 30 pays différents. Au final, cette épreuve mythique rassemblera près de 9 millions de téléspectateurs uniques ! En France, c'est sur France 3 que les téléspectateurs pourront suivre la course.

Le village de la course se tiendra sur le champ de foire. Vous pourrez venir profiter tout le week-end d'animations pour tous les âges et profiter tous ensemble de cette fête populaire.

Le lundi 10 mars, le Paris-Nice traversera de nouveau notre commune.

LE PARIS-NICE EN CHIFFRES

22

équipes en lice

154

coureurs sur la ligne de départ

30

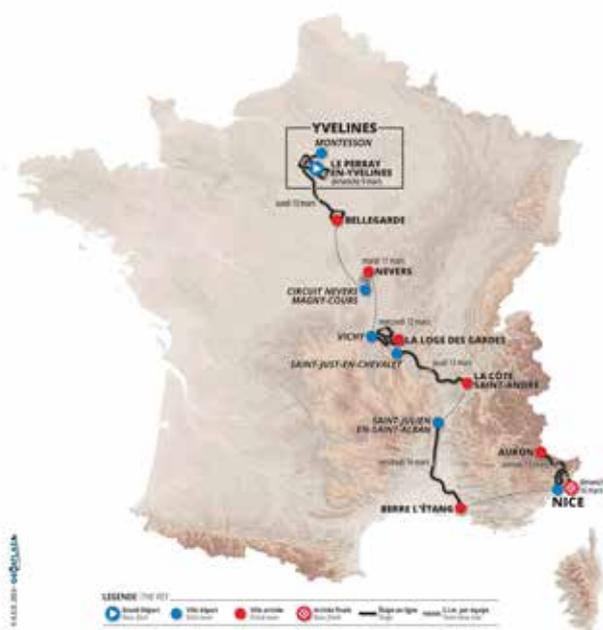
nations représentées

Diffusion télé dans

190 pays

9 millions

de téléspectateurs sur l'ensemble de la course



LE CHAMP DE FOIRE FÊTE LE VÉLO

Pendant 2 jours, la ville va vibrer au rythme du vélo. Le champ de foire sera transformé pour l'occasion en un espace ludique dédié entièrement au monde du vélo avec de nombreux stands qui vous accueilleront tout au long du week-end.



PARTICIPEZ À CETTE GRANDE FÊTE DU VÉLO

Notre ville veut faire participer les habitants, les associations, les commerçants et toutes les entreprises du territoire à cet événement historique ! Notre municipalité engage toutes les bonnes volontés à participer à l'organisation de différentes façons.

Vous êtes commerçants, artisans, chefs d'entreprises, auto-entrepreneurs, vous pouvez prendre en charge les cocktails de réception ou de clôture, la signalétique liée à la course, des animations professionnelles sur le village ou encore réaliser un don libre. N'hésitez pas nous contacter par mail à paris-nice2025@leperray.fr pour convenir de notre futur partenariat.

En contrepartie, la Ville valorisera votre marque pendant tout le week-end au cœur du village d'animations (réalisation de banderoles avec votre logo, stands à disposition, présentation de vos produits, animations commerciales à définir ensemble...)

Le jour de l'événement : relais de votre engagement sur les réseaux sociaux de la ville.

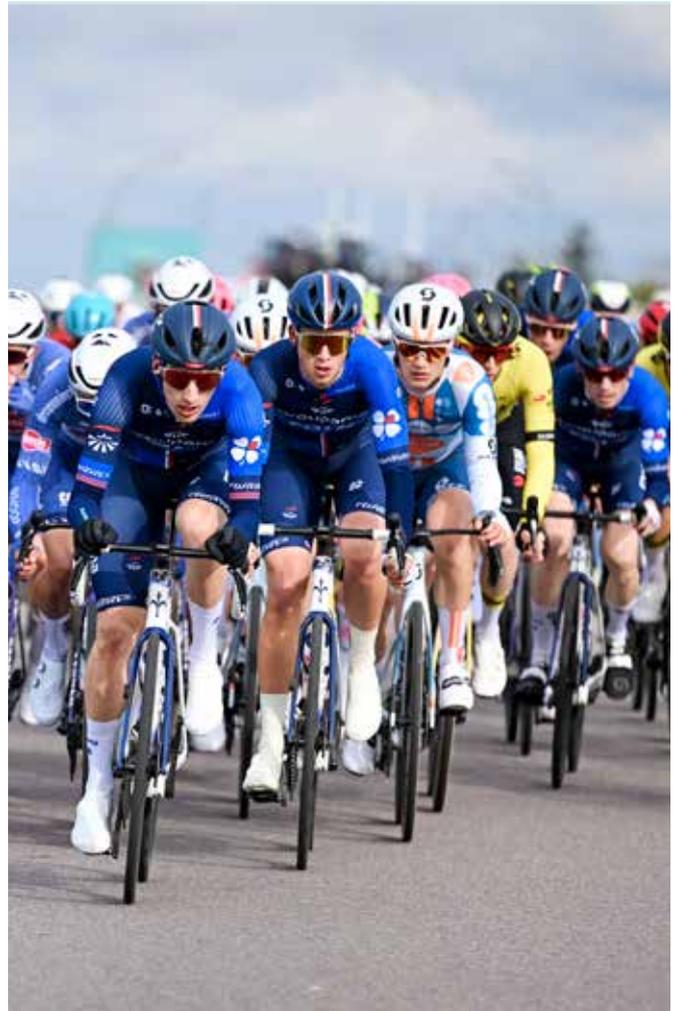
En amont et après la manifestation : visibilité de votre soutien sur l'ensemble de nos supports de communication.

Vous êtes représentants d'une association

Le Village d'animations vous ouvre ses portes. Vous avez des idées et des propositions d'animation autour du vélo ? Nous sommes à votre écoute ! Un stand sera mis gracieusement à votre disposition et vous pourrez mettre en valeur vos activités et adhérents.

Vous souhaitez être bénévoles

Vous pourrez être d'une aide précieuse pour soutenir les services municipaux dans l'organisation de cette manifestation (contact via paris-nice2025@leperray.fr).



› Logistique

Vous aiderez les équipes des services techniques municipaux à mettre en place le balisage avec le positionnement des barrières Vauban et autres missions logistiques.

› Sécurité

Vous accompagnerez les équipes de sécurité pour veiller à ce que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions pour le public.

› Circulation et information

Des déviations seront mises en place. Vous faciliterez les déplacements dans la commune en participant au pôle circulation.

Les bénévoles doivent être majeurs et devront fournir une pièce d'identité ainsi qu'une photo d'identité au format numérique. Dans le secteur de la sécurité, les bénévoles doivent être titulaires d'un permis de conduire et s'engagent à se rendre à la formation de 2h organisée par la ville. Dans tous les cas, une convention de bénévolat sera conclue entre la municipalité et le bénévole. Inscription jusqu'au 15 février 2025.

UN WEEK-END CHARGÉ EN ANIMATIONS

La programmation est encore susceptible d'évoluer.

Samedi 8 mars

10h – 19h : Village d'animations au champ de foire

11h : Inauguration du village d'animations

12h30 : Départ de la randonnée cyclo, organisée par le conseil départemental et le comité départemental de cyclotourisme et course féminine

Dimanche 9 mars

9h – 17h30 : Village d'animations au champ de foire

10h20 – 11h30 : Présentation des coureurs et podiums protocolaires

11h45 : départ de la course

13h01 : 1^{er} passage des coureurs

14h03 : 2nd passage des coureurs

15h23 : arrivée sur la ligne d'arrivée finale

Demandez le programme !

- › Stands associatifs
- › Animation Trial – freestyle et airbag
- › Animations musicales
- › Photobooth
- › Stand de réparation de vélo et marquage antivol
- › Vélo et enfants
- › Draisiennes
- › Initiation et démonstration vélo trial
- › Restauration sur place avec foodtrucks



CIRCULATION DIFFICILE

Compte tenu de l'ampleur de l'événement, la circulation dans la ville sera considérablement modifiée durant tout le week-end, avec notamment plusieurs grands axes fermés.

Un plan détaillé de la circulation, décliné par quartier, par rue et par heure, vous sera communiqué très prochainement, dès validation de la Préfecture.

Si vous avez des questions, des difficultés d'organisation pour ces 2 jours, contactez la Police municipale pour trouver une solution : police@leperray.fr

La ville mettra bien évidemment des parkings pour les riverains et les visiteurs à disposition (Mare au Loup, Planit, la Barantonnerie, la crèche). Veuillez noter que certains parkings comme celui du Planit seront fermés le temps des passages du peloton.

Légende :

Stationnement interdit du 8 mars de 12h30 au 9 mars à 19h, dans les deux sens de circulation

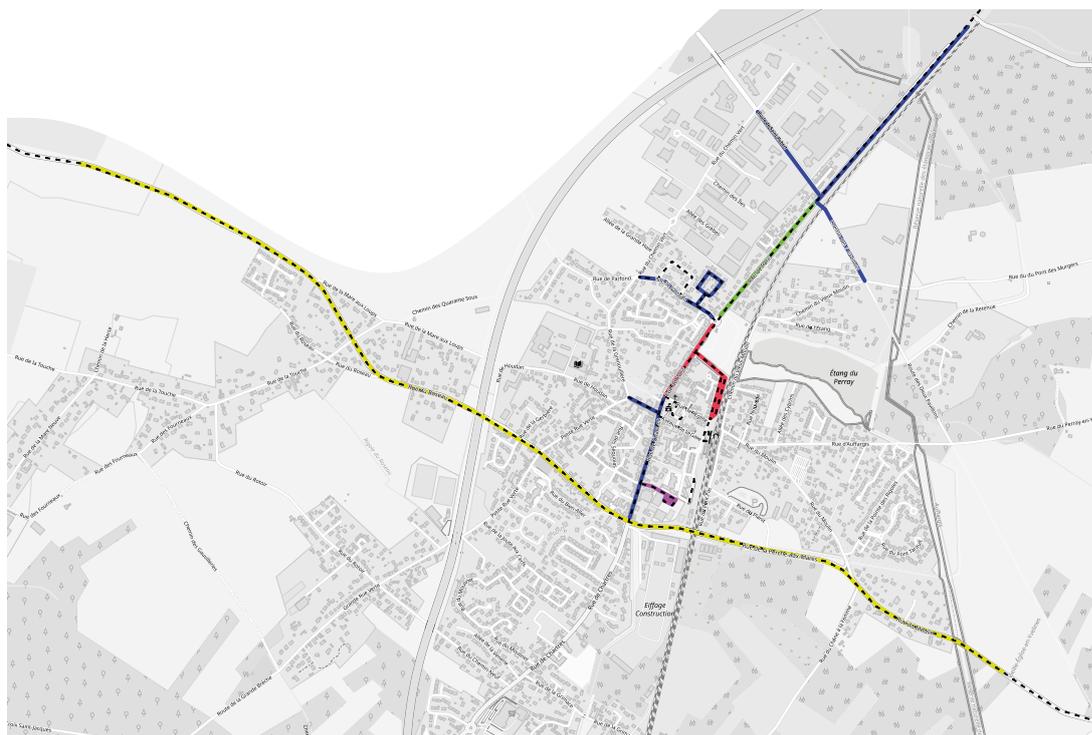
Circulation interdite le 8 mars de 8h au 9 mars à 20h.

Circulation interdite du 8 mars à 12h30 au 9 mars à 19h.

Circulation interdite samedi 8 mars de 13h à 15h30.

Circulation interdite le dimanche 9 mars de 6h30 à 19h.

Circulation interdite dimanche 9 mars de 10h30 à 16h.



SOCIAL

Participez à des ateliers de prévention de la perte d'autonomie !



Atelier « Sérénité au volant »

L'objectif de cet atelier est de lutter contre l'isolement et de promouvoir le maintien de l'autonomie des personnes âgées. Le module est animé par un animateur de l'association BRAIN UP.

Cycle de 3 séances à la Maison des Solidarités (sur inscription), 5 rue de l'Église : les lundis 10, 17, 24 et 31 mars de 10h à 12h.

Atelier « Vitalité »

« Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien ». Animé par le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France) et une intervenante de l'association SPORT POUR TOUS, experte en prévention. Les objectifs principaux : informer les seniors sur les facteurs de protection de leur santé, les impliquer dans les choix relatifs à leur propre santé et celle de la collectivité, promouvoir des comportements et des aptitudes favorables au bien-être physique, social et psychologique.

Cycle de 6 séances de 2h30 dans la salle de réunion du Pôle Médico Social (sur inscription).

Les jeudis 6, 13, 20, 27 mars et les 3 et 10 avril de 14h à 16h30.

**Informations et inscription auprès du CCAS :
07 64 17 05 06 ou animationsociale@leperray.fr
ou en venant à la Maison des Solidarités, 5 rue de l'Église**

CONFÉRENCE PHOTO

"PÉROU : LES FILS DU SOLEIL"

10 JANVIER 14h30 - 16h30

Salle des Granges • Entrée libre

Présentée par Didier FAGET

DICTÉE DES SÉNIORS

13 JANVIER • 10 FÉVRIER

14h30

Salle de réunion du Pôle médical • Entrée libre

Venez tester votre orthographe lors d'un après-midi convivial.

Venez bouger avec l'UFOLEP

L'UFOLEP vous propose de participer à des séances d'activités physiques adaptées au travers de multiples activités : remise en forme, cardio dansé mais aussi équilibre, souplesse, renforcement musculaire, stretching... Convivialité et plaisir au rendez-vous pour plus de motivation.

› Séances tous les mardis du 7 janvier au 30 juin, et du 16 septembre au 20 décembre 2025 (hors vacances scolaires et jours fériés) de 14h30 à 15h30 dans la grande salle des Lauriers.

› Informations et inscription auprès du CCAS : 07 64 17 05 06 ou animationsociale@leperray.fr ou en venant à la Maison des Solidarités, 5 rue de l'Église



Participez à la chorale « Musicothérapie » !



Le CCAS propose à **tous les séniors perrotins** de participer à un ensemble de 12 séances de chant animées par une chanteuse professionnelle.

Ces séances auront lieu les mardis 28 janvier, 11 février, 11 & 25 mars, 8 & 29 avril, 13 & 27 mai, 10 & 24 juin, 11 & 23 septembre de 10h à 11h30 à la Résidence Saint-Jacques.

Si vous souhaitez rejoindre la chorale, contactez le CCAS au 07 64 17 05 06 ou via animationsociale@leperray.fr

PERMANENCES ET SERVICES ITINÉRANTS

* L'ensemble des permanences sont sur inscription en contactant le CCAS au 07 64 17 05 06 ou via animationsociale@leperray.fr

AIDE NUMÉRIQUE*

8, 22 JANVIER ET 26 FÉVRIER

de 10h à 11h45 sur rendez-vous
Maison des Solidarités

Une conseillère numérique France Services vous accompagne dans l'usage du numérique (gestion des applications de votre smartphone, protection des données, courriels, réseaux sociaux ...).

BUREAU MOBILE ÉTINCELLE

23 JANVIER ET 19 FÉVRIER

de 10h à 12h sans rendez-vous
Champ de foire

Une personne sera présente pour accueillir, de façon anonyme, écouter, orienter et accompagner les femmes victimes de violences. Contact : etincelle@chrs-equinoxe.fr ou 0 610 407 407

BUS JOB INSERTION

17 JANVIER ET 14 FÉVRIER

de 10h à 17h sans rendez-vous
Champ de foire

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion professionnelle et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.



TRAVAUX

Le point sur les travaux de voirie en 2025



Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, la rue de Parfond est en travaux. En effet, la Ville a entamé un énorme chantier de rénovation de la voirie. « Nous avons commencé par la réfection des réseaux souterrains d'assainissement des eaux pluviales et de l'eau potable, explique Jean-Louis Baron, le maire adjoint aux Travaux. Ces travaux se sont achevés mi-décembre. » A partir du 13 janvier, les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis et Orange débuteront et devraient se terminer dans le courant du mois d'avril. La restructuration complète de la chaussée et des trottoirs interviendra en juin 2025. Le coût total de ce chantier a été fixé à 1,050,000€.

Lancement d'un marché de travaux pour la Petite rue Verte

En ce début d'année, la Ville va également lancer un marché de travaux publics pour la réfection de la chaussée et des trottoirs de la Petite rue Verte. En effet, l'état de la chaussée nécessite un grattage complet de la couche de roulement. La municipalité associera bien évidemment les riverains impactés par ces travaux à une réunion publique dont la date vous sera dévoilée très prochainement.

En parallèle et en raison des très mauvaises conditions météorologiques (inondations historiques, gel, neige...), quelques portions de notre voirie ont malheureusement subi une dégradation accélérée et notamment un décollement de la couche d'usure. La municipalité va donc lancer, au printemps, quand la météo sera plus favorable, une campagne de traitement des fissures et de faïençage pour les entretenir de façon durable.

La Ville a également prévu une campagne de retraçage des marquages au sol des voiries (bandes stop, cédez le passage, passages piétons, séparation de voirie...), aux beaux jours. Une étape essentielle à la sécurité des automobilistes mais aussi des piétons.

Recyclez votre sapin !

Comme chaque année, le Perray vous invite à adopter une démarche écologique après les fêtes.

Déposez votre sapin dans l'espace dédié uniquement aux sapins sur le site de la Mare au Loup du 2 au 31 janvier. Les agents du service des espaces verts de la commune se chargeront de les broyer. Les copeaux obtenus permettront d'obtenir du paillage que vous pourrez venir récupérer lors de la future distribution des sacs à déchets verts.



CADRE DE VIE

La ville récompensée par le label Villes et Villages fleuris

Depuis 2020, la municipalité s'est engagée avec ambition à embellir les espaces publics. Les services techniques communaux travaillent quotidiennement depuis plus de 4 ans à l'amélioration du cadre de vie des Perrotins.

Le 6 décembre, la Ville du Perray-en-Yvelines a été distinguée lors du concours des Villes et Villages fleuris, organisé par le conseil départemental des Yvelines. Les jardiniers de la Ville, ont été récompensés pour leur formidable travail d'entretien de nos cimetières communaux en recevant le trophée distinguant nos cimetières naturels (dans la catégorie des villes de 6001 à 15 000 habitants), lors de la remise des prix qui s'est déroulée dans la ville de Montesson. Une récompense qui vient saluer l'engagement de la municipalité à préserver ces lieux de mémoire et à honorer ses défunts.



Micaël, Vincent, Yannick et Stéphane du service espaces verts accompagnés de Jean-Michel Chaignon, conseiller municipal, lors de la remise des prix.

En 2022, la ville avait déjà obtenu le prix spécial des jardiniers. Une reconnaissance de leur travail de réflexion paysagère et de plantations méticuleuses. Cette même année, la Ville avait également reçu le Trophée « Cœur de Ville et de village et sa mairie fleurie » pour le fleurissement de la place de l'Hôtel de ville. Un grand bravo à eux pour cet investissement à embellir notre cadre de vie !

ILLUMINATIONS DE NOËL

Un équilibre entre le plaisir de tous et la responsabilité financière



Depuis quelques années, la hausse des coûts de l'énergie et des budgets municipaux pousse de nombreuses collectivités à revoir leurs priorités. Pour la ville du Perray, il était important de maintenir l'esprit de Noël tout en respectant les impératifs économiques. « Nous savons à quel point les illuminations sont importantes pour les habitants et les commerçants. Elles apportent une ambiance festive et chaleureuse. Cependant, nous devons trouver un équilibre entre le plaisir de tous et la responsabilité financière », explique le maire, Geoffroy Bax de Keating

Pour optimiser les dépenses d'installation des illuminations qui s'élèvent à 40 000€ par an, la Ville a misé sur l'achat plutôt que la location, plus onéreuse, sur des dispositifs plus économes en énergie, comme les LED, et sur l'optimisation de l'installation et de l'entretien de ces décorations.

« Cette année, nous avons décidé d'une nouvelle répartition des illuminations pour toucher le plus de quartiers, en fonction des contraintes techniques, informe le maire. Cependant, la multiplication des décorations aurait entraîné une flambée du budget municipal, au détriment des investissements nécessaires à la ville. En bon gestionnaire, nous avons fait le choix d'organiser un beau village de Noël tout en continuant d'installer des illuminations en quantité raisonnable pour permettre de continuer d'investir pour l'avenir de la ville, sans impacter la fiscalité. Nous voulons montrer qu'il est possible de vivre un Noël magique en réinventant nos traditions. Ce n'est pas uniquement une question de lumière, mais de convivialité», conclut Jean-Louis Baron, 5^e adjoint à la préservation de l'environnement, la mobilité et aux travaux.

URBANISME

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DU PERRYAY-EN-YVELINES : DERNIÈRE ÉTAPE



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu par le conseil municipal, en date du 12 mars 2022, afin d'établir les choix stratégiques d'évolution du territoire pour les 10 prochaines années en matière de protection patrimoniale, environnementale et agricole, de création de logements, d'évolution des équipements, etc. Les grandes lignes sont fixées. Ces objectifs inscrits dans le PADD doivent maintenant être traduits au sein des pièces réglementaires du PLU :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est **traduit** dans le dispositif réglementaire constitué par :

› Les OAP

Orientations d'**A**ménagement et de **P**rogrammation
Elles permettent de préciser des orientations d'aménagement sur des sites, terrains qui présentent un enjeu pour les 10 prochaines années. Elles sont opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

› Le plan de zonage

Il permet de « découper » le territoire communal en différentes zones en fonction de leurs caractéristiques. Plusieurs zones ont été définies, en s'appuyant sur les limites fixées par le plan du Parc Naturel Régional, document de rang supérieur au PLU :

La zone UA : les parties anciennes de la commune

La zone UB, les quartiers anciens à l'est de la voie ferrée

La zone UC : les lotissements constitués

La zone UD1 : les secteurs d'habitat individuel diffus

La zone UD2 : les secteurs d'habitat individuel avec de grands jardins, notamment dans les hameaux

La zone UE : les équipements

La zone UI : les zones industrielles et économiques

Les zones AU : zones potentiellement urbanisables dans le futur

La zone A : les espaces agricoles

La zone N : les espaces naturels, pouvant inclure quelques habitations dispersées existantes

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU



Février 2025

Arrêt du PLU en conseil municipal

Mars- Mai 2025

Consultation des Personnes Publiques Associées

Juin 2025

Enquête publique

Juillet 2025

Rapport du commissaire enquêteur

Septembre 2025

Approbation du PLU en conseil municipal

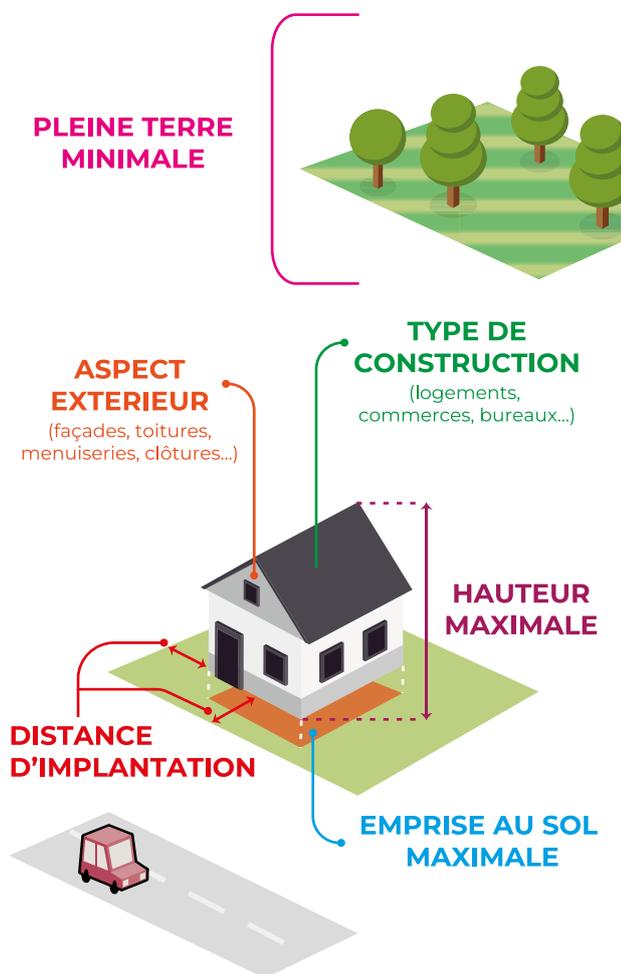
› Le règlement

Il permet de définir des règles pour chaque zone afin d'encadrer et maîtriser précisément l'évolution des constructions, comme la hauteur maximale des constructions, l'emprise au sol maximale du bâti, une proportion minimale d'espaces verts à respecter, des règles d'implantation par rapport à la rue et aux limites séparatives, des règles de stationnement sur la parcelle... La municipalité travaille ainsi actuellement à l'élaboration des dernières pièces du dossier : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le plan de zonage et le règlement par zone qui sont en cours de stabilisation.

Par ailleurs, le dossier est complété, au fur et à mesure, d'une **évaluation environnementale**. Il s'agit d'un dossier supplémentaire qui analyse la sensibilité des milieux naturels et des paysages, évalue les impacts prévisibles des choix opérés dans le projet d'aménagement et de développement durables et propose des mesures pour éviter ou compenser les effets des choix opérés qui pourraient avoir des conséquences dommageables pour l'environnement.

Les règles et le zonage envisagés

Le plan de zonage et le règlement constituent la traduction réglementaire des choix effectués dans le projet d'aménagement et de développement durables. Ils définissent, avec les OAP, le socle juridique sur lequel seront instruites les futures demandes de permis de construire. Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le projet de zonage et de règlement en cours de rédaction repose sur un objectif de préservation du cadre de vie, du patrimoine bâti et paysager. Il s'agit aussi de renforcer les règles concernant l'aspect extérieur des constructions de manière à assurer des constructions de qualité sur le plan architectural, en lien avec le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et la future charte architecturale qui complètera les orientations réglementaires du PLU.



Préserver le cadre de vie

Conformément aux engagements de la municipalité, les protections environnementales et paysagères sont largement renforcées. Le secteur de la Perche aux Mares restera sanctuarisé en zone naturelle inconstructible. Le PLU sera l'outil permettant de se battre efficacement contre l'appétit des promoteurs, et permettra la création de projets à taille humaine pour assurer une mixité sociale dans le respect de la loi SRU qui l'impose.

Par ailleurs, le dispositif règlementaire doit tenir compte de **la charte et du plan du Parc Naturel Régional (PNR)** de la Haute Vallée de Chevreuse. Ces documents définissent les enveloppes urbaines et des prescriptions qu'il convient de respecter en matière d'évolution urbaine, de préservation de l'environnement et du patrimoine.



Registre de concertation

Un registre de concertation est mis à la disposition de tous, à l'accueil de la mairie. Il permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques au projet de révision du PLU. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet, c'est à dire jusqu'à la phase finale de l'élaboration du PLU, juste avant que le document ne soit envoyé aux Personnes Publiques Associées. Un bilan de la concertation est tiré à l'occasion de cette délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de la concertation peuvent se faire directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par courriel sur :

urbanisme@leperray.fr



INVITATION

RÉUNION PUBLIQUE
Présentation le 6 FÉVRIER 2025,
Salle des fêtes de la Mare au Loup à 19h

La concertation se poursuit jusqu'à l'arrêt du projet en février 2025. Venez vous informer sur l'état d'avancement de l'élaboration du PLU. Accompagnés de notre bureau d'études, nous vous présenterons le projet de plan de zonage et de règles d'urbanisme pour assurer la maîtrise de l'évolution de notre commune, ainsi que les petits secteurs de projets à travers les orientations d'aménagement et de programmation.

Chacun pourra s'exprimer librement auprès des élus et techniciens.

ÇA BOUGE !

Pour lutter contre les déserts médicaux, la mairie accueille un nouveau cabinet de kiné

À partir du 13 janvier, la ville accueillera un nouveau cabinet de kinésithérapie. Trois jeunes kinés diplômées, Raphaëlle Aumont, Fiona Galisson et Céline Bruyère, vont s'installer en centre-ville. Depuis le début du mandat, la municipalité agit pour lutter contre les déserts médicaux. La ville a donc tout mis en œuvre pour accueillir ces professionnelles de santé en rénovant entièrement des locaux communaux situés juste au-dessus de La Poste et en installant un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.

« Jusqu'à présent, nous travaillions toutes les 3 à l'hôpital pédiatrique de Bullion mais nous souhaitons ouvrir un cabinet en libéral pour tous types de patients, explique Raphaëlle. Nous avons donc contacté plusieurs mairies et la municipalité du Perray-en-Yvelines nous a proposé très rapidement ce local très bien situé et parfaitement desservi par la gare. »

Actuellement la ville compte seulement 2 cabinets de kiné dont un qui vient de partir en retraite. « Nous l'avons d'ailleurs contacté et il a informé ses patients de notre future installation. Nous devrions sûrement récupérer une partie de sa patientèle », se félicitent les 3 kinés. Les 3 professionnelles paramédicales proposeront également des créneaux pour certaines spécialités (pédiatrie, bronchiolite, pathologies du dos...). Elles proposeront également des visites à domicile pour les patients ne pouvant pas se déplacer.



Pour prendre RDV dès maintenant avec elles, RDV sur Doctolib en tapant : Pôle kiné et santé du centre le Perray. Pôle kiné et santé du centre : 7 rue de l'église

Le magasin de chaussures du Perray fête ses 90 ans !

C'est en effet en 1934 que s'ouvre une boutique de chaussures au 78 rue de Paris au Perray.

Après l'acquisition de cette maison en 1928 et d'importants travaux d'aménagements réalisés par son mari (il n'y avait pas de boutique à cette époque, il fallait donc la créer), Henriette André, née Gouarin, décide d'ouvrir une vraie boutique pour son commerce de chaussures (dont beaucoup de sabots à cette époque,) après avoir exercé pendant une dizaine d'années dans la maison familiale, rue de Chartres, après le décès de son père, pendant la Grande Guerre.

C'est au départ une boutique assez modeste mais avec une clientèle fidèle. Les années de guerre auront peu d'impact sur son activité sauf peut-être celui d'une bombe allemande tombée le 14 juin 1940 sur les bâtiments voisins (74 et 76, dont le café-restaurant Raineau), faisant 7 morts, mais sans préjudice pour sa boutique.



Mais en 1966, veuve depuis quelques années, Henriette, comme l'appelait familièrement les Perrotins, tombe malade et décède après six mois d'hospitalisation. Sa fille Jeanne faisant carrière dans la fonction publique, c'est la petite-fille, Marie-Thérèse Panier, qui va assurer la bonne marche du commerce jusqu'en 1977, année où des travaux d'agrandissement de la boutique lui donnent son aspect actuel (à noter que les lettres du fronton de la devanture sont d'origine). Il en sera de même jusqu'en 1984, année où elle deviendra propriétaire par donation.

Alors sachez que, forte d'une longue expérience (58 ans de boutique !), Marie-Thérèse propose des chaussures pour femmes et hommes et un important choix de pantoufles, toujours de fabrication française voire européenne... C'est la politique de la maison.

Pierre Tessier, conseiller municipal et Patrick Béguin de HMPY

Rejoignez l'Envol pour la traditionnelle choucroute dansante !

Avis aux amateurs de danse et de fête !

L'association perrotine l'Envol vous invite à prendre part à la traditionnelle choucroute dansante, animée par le talentueux Franck Despalins.

Rejoignez-les le dimanche 26 janvier à la salle des fêtes de la Mare au Loup pour un après-midi convivial dans la danse, la musique entraînant et la bonne humeur .

Récupérez vos bulletins d'inscription à la mairie. L'Envol vous attend nombreux pour partager un instant de gaité autour d'une délicieuse choucroute. **Un rendez-vous à ne pas manquer pour commencer l'année en beauté !**

- › **Dimanche 26 janvier 2025 à partir de 12h30**
- › **Tarifs : 41€ pour les adhérents, 51€ pour les externes**
- › **Salle des fêtes de la Mare au Loup**
- › **Plus de renseignements en contactant Monsieur Grattepanche au 06 10 46 15 52**



De beaux cadeaux avant Noël !

Le 21 décembre, 300 participants ont pris part au grand loto annuel organisé par le comité de jumelage ! C'est un total de 20 personnes qui sont reparties ravies avec un des nombreux lots proposés (panier réveillon, liseuse, enceinte connectée...)

Le comité remercie ses bénévoles, ses adhérents, les commerçants et industriels du Perray ainsi que tous les participants à ce bel instant convivial.



500 coureurs au départ du Trail des Arpents

Gros succès pour la 1^{re} édition du Trail des Arpents qui a rassemblé 500 coureurs, malgré une météo glaciale et pluvieuse. Grâce à cet énorme taux de participation, l'association organisatrice de l'événement, Alternature 3R, et son président Pascal Parisot vont ainsi pouvoir reverser 800€ au profit du Téléthon.

Merci aux 84 bénévoles, dont le plus jeune avait tout juste 14 ans, qui se sont mobilisés pour faire de cet événement une réussite. Bravo aux vainqueurs de chaque catégorie pour leur belle performance !

JEUNESSE

Inscrivez vos enfants à l'école pour la rentrée 2025 !

Pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, les inscriptions sont ouvertes !

Du 8 janvier au 21 février 2025, inscrivez-les via le site internet de la ville dans la rubrique jeunesse>scolarité>inscriptions scolaires ou en prenant rdv avec le service scolaire au 01 30 46 31 20 ou par mail : scolaire@leperray.fr

Veillez transmettre les documents nécessaires à l'inscription : le formulaire d'inscription complété, le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé avec le vaccin DT Polio à jour.

Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances de février

Les inscriptions à l'ALSH pour les vacances de février se feront du 6 au 19 janvier 2025 sur le Portail Famille.



Candidatez à la nouvelle session des Chantiers Jeunes !



Tu souhaites t'investir pour ta commune ? Les Chantiers Jeunes sont faits pour toi ! Pour cette nouvelle session du dispositif, qui aura lieu du 17 au 21 février 2025, nous te proposons de partager le quotidien des agents des services techniques et de participer à l'embellissement du cadre urbain.

Date limite du rendu des projets : 31 janvier 2025

Plus de renseignements en contactant l'Espace Jeunes par téléphone au 01 34 84 66 38 ou par mail via jeunesse@leperray.fr

Qu'est-ce qu'un Chantier Jeunes?

Le dispositif Chantiers Jeunes vous permet de travailler pour votre commune, pendant les vacances scolaires hors période de Noël et Nouvel An. Chaque session dure une semaine à raison de 20h de travail.

Par ce dispositif, la mairie souhaite soutenir les projets des jeunes Perrotins âgés de 16 à 25 ans pour leurs projets d'intérêt général, de type humanitaire, personnel, favorisant le soutien à l'étude ou leur mobilité (BAFA, formations, achat de fournitures, matériel informatique, code, permis de conduire...).

La mairie participe au financement à hauteur de 170€ par session.

Prioritairement, seront retenues les candidatures de jeunes portant des projets d'intérêt général.

Déposer sa candidature

Étape 1 : récupérez un dossier de candidature à l'accueil de la mairie, à l'Accueil Jeunesse du Perray ou sur le site internet de la mairie ;

Étape 2 : remplissez le dossier et transmettez vos motivations en exposant l'ensemble des raisons pour lesquelles vous souhaitez prendre part au dispositif Chantiers Jeunes ;

Étape 3 : déposez le dossier à l'accueil de la mairie avant le 31 janvier 2025. Ce dernier passera ensuite par une commission afin d'évaluer votre candidature.

Une fois les candidatures évaluées par la commission, les candidats retenus recevront un mail de confirmation ainsi qu'une invitation à participer aux Chantiers Jeunes.



PERRAY GAME SHOW

**SUPER SMASH BROS. ULTIMATE,
FIFA, Mario Kart ...**

**SAMEDI 8
FEVRIER**

Salle des fêtes
de la Mare au Loup • 10h - 00h

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

• **TOURNOIS SUR INSCRIPTION** • **RETROGAMING** • **JEUX FAMILIAUX RÉCENTS** •
• **E-SPORT** • **RÉALITÉ VIRTUELLE** • **SIMULATION** •



Entrée libre

Renseignements

☎ 01 34 84 66 38 - 06 69 09 55 59 • ✉ jeunesse@leperray.fr • 🌐 www.leperray.fr

📍 Ville du Perray-en-Yvelines • 📷 @leperrayenyvelines

↩ RETOUR SUR...

Le Village de Noël : la féerie s'invite au Perray

Après 2 week-ends de fête, le Village de Noël a fermé ses portes. Vous avez été des milliers à venir profiter (même sous la pluie) des animations pour toute la famille (certificat des enfants sages, photobooth, lecture de contes, activités créatives, atelier chocolat, luge, manège, petit train, parade...) et faire vos achats de Noël auprès de nos 70 exposants (140 au total !). À l'année prochaine et en attendant passez de bonnes fêtes !





↩ RETOUR SUR...

Halloween : une soirée pour se faire peur !

Une maison hantée pour les plus téméraires mais aussi les plus froussards, un escape game, des animations créatives et ludiques, un atelier maquillage, une distribution de bonbons, des élus et des bénévoles costumés. Le tout dans un décor effrayant... Plus de 3 000 personnes ont déambulé dans le parc municipal à la recherche du grand frisson.

A l'année prochaine pour de nouvelles frayeurs !



Tous mobilisés pour déneiger

Le 21 novembre, la neige a recouvert la commune d'un épais manteau blanc. Munis de saieuses manuelles ou de camions, les services techniques ont arpenté les rues pour faciliter les accès aux équipements et commerces aux habitants.

Commémoration du 11 novembre

Pour ce 106^e anniversaire de l'Armistice 1918, un cortège composé des élus de la municipalité, des membres du conseil municipal des jeunes, des officiers et sous-officiers des armées, de la Police nationale et des Sapeurs-Pompiers des Yvelines, des représentants et porte-drapeaux de l'Amicale des Anciens Combattants, de la Société Musicale du Perray et de la Société de tir L'Espérance ont rejoint l'ancien cimetière depuis la place de la Mairie.



Une exposition 100% briques

Les passionnés de briques sont venus en nombre, le week-end du 2 novembre, pour profiter de cette belle exposition à la thématique horripilante réalisée par l'association Brisy. Les formidables constructions ont su stimuler l'imagination débordante des nombreux visiteurs qui ont pu participer en posant leurs briques dans la mosaïque Halloween constituée de 51700 briques !



Un grand merci à nos nombreux bénévoles !

Pour remercier les bénévoles perrotins dans leur implication aux divers événements de la ville, le maire et les élus du conseil municipal les ont invités à un cocktail convivial en salle des mariages. Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à s'investir dans nos événements dans différents domaines (logistique, sécurité, animations...). Sans leur mobilisation, les événements de la ville n'auraient pas la même ampleur et c'est pour cette raison que la municipalité tenait à les mettre à l'honneur.



Un peu de convivialité avant les fêtes

Comme chaque année, les élus municipaux ainsi que les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à cette belle tradition qu'est la distribution des ballotins de chocolat et colis de Noël pour les séniors perrotins.

Un bel élan de solidarité en amont des fêtes permettant de leur offrir un bon moment de convivialité !



Salle comble pour Kat Eaton

Le public était au rendez-vous pour ce beau concert, savant mélange des univers soul - blues - pop, donné dans le cadre du festival « Jazz à toute heure ».

Cette figure émergente de la scène musicale britannique a su envoûter les 350 spectateurs présents à la Mare au Loup le 14 décembre dernier.



Une conférence, la tête dans les étoiles

Donnée sur le thème « Voyage autour de la Terre », cette conférence a permis à de nombreux spectateurs de rêver d'espace et de l'infiniment grand avec Michel Tognini, astronaute français de l'agence spatiale européenne.

Ce fut également l'occasion parfaite pour échanger dans une session de questions - réponses et de dédicace de son dernier livre.



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

20 bougies soufflées pour la médiathèque !

De nombreux lecteurs sont venus célébrer ce bel anniversaire en compagnie de leurs bibliothécaires préférées ainsi que des bénévoles participant à faire vivre ce bel espace. Ce fut même l'occasion rêvée pour le maire, Geoffroy Bax de Keating, de remettre la médaille de la ville à une bénévole très investie : Éliane Tualle.

Lors de ce mois festif, les lecteurs ont pu profiter d'une braderie, de beaux ateliers origami, bookfaces et création de badges mais aussi d'un concours de gâteaux ainsi que d'un beau spectacle.



LA MÉDIATHÈQUE PROPOSE DÉSORMAIS L'EMPRUNT DE FABRIQUE À HISTOIRE LUNII.



Cette fascinante fabrique connectée raconte des histoires fantastiques aux vertus magiques : Lunii conte à son petit propriétaire les histoires qu'il a lui-même fabriquées et développe son imaginaire tout en enrichissant son vocabulaire. Il devient le héros de sa propre histoire !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE



La médiathèque change de logiciel et de site internet prochainement pour vous offrir encore plus de fonctionnalités et de services. Dans ce cadre, nous sommes contraints de fermer la médiathèque du mardi 25 au jeudi 27 février inclus.



NUIT DE LA LECTURE ESCAPE GAME CORNEBIDOUILLE

**25 JAN • Plusieurs parties à 17h, 18h et 19h
à partir de 6 ans - Gratuit, sur inscription**

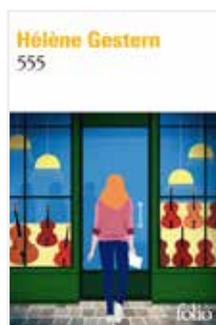
Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire. Il va falloir, comme Pierre, être plus malins qu'elle et trouver sa formule magique, pour la retourner contre elle. La suite d'énigmes est donc la confrontation entre les enfants et Cornebidouille.

NOS COUPS DE CŒUR

ADULTES

« 555 »

Anne GEREST,
Arléa.

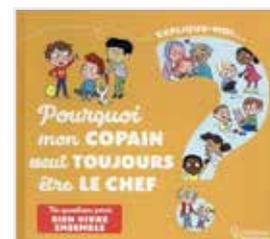


C'est en défaisant la doublure d'un étui à violoncelle que Grégoire Coblence, l'associé d'un luthier, découvre une partition ancienne. A-t-elle été écrite par Scarlatti, comme il semble le penser ? Mais, à peine déchiffrée, la partition disparaît, suscitant de folles convoitises. Cinq personnes, dont l'existence est intimement liée à l'œuvre du musicien, se lancent à la recherche du précieux document sans se douter que cette quête éperdue va bouleverser durablement leur vie. Domenico Scarlatti, compositeur génial aux 555 sonates, est le fil conducteur de ce roman musical. Sa musique envoûtante en est la bande sonore.

JEUNESSE

« Pourquoi mon copain veut toujours être le chef ? »

Agnès Besson,
Larousse Jeunesse.



À l'âge des « pourquoi », 11 vraies questions d'enfants, très simples, formulées "à la manière des petits", sur de belles illustrations qui mettent en scène la question. Un beau livre avec rabats pour apprendre à vivre ensemble.

D'autres titres de la collection sont disponibles à la médiathèque. A partir de 6 ans.

BÉBÉS LECTEURS

15 JAN

à 10h
pour les 0-3 ans
sur inscription

12 FÉV

à 10h
pour les 0-3 ans
sur inscription

HEURE DU CONTE

18 JAN

à 10h30
à partir de 3 ans
entrée libre

8 FÉV

à 10h30
à partir de 3 ans
entrée libre

RENDEZ-VOUS CULTURELS

SALON DES ARTS

À très vite pour la 32^e édition !



Cette année, notre magnifique Salon des arts se tiendra du 22 au 30 mars 2025 et aura pour thème « Trompe-l'œil et illusion ». Un sujet qui invite à une réflexion sur le réel et le mirage.

Le but de ce grand salon, fierté de la commune, est de poursuivre notre engagement culturel et artistique en mettant en avant tous les talents artistiques !

Alors, si **vous êtes peintre, graphiste, sculpteur ou photographe, vous pouvez vous inscrire et proposer jusqu'à 4 œuvres au total dans différentes catégories (peinture, sculpture, photo...)** avant le 12 janvier ; plusieurs prix seront attribués tels que le prix du jury, le prix des écoles, le prix du public...

› Dossier d'inscription disponible en ligne sur leperray.fr/salon-des-arts ou en contactant evenementiel@leperray.fr

› Date butoire de candidature : 12 janvier 2025

Plus d'infos sur l'exposition :

› Du 22 au 30 mars 2025

› Entrée libre

› Salle des fêtes de la Mare au Loup

LES AVENTURES DE MARCO POLO EN MUSIQUE



En 2024, l'orchestre d'harmonie de la SMPY nous a offert deux magnifiques concerts sur les thèmes des « Opéras et opérettes » puis des « musiques de films ». Pour commencer l'année 2025 en beauté, les musiciens de SMPY vous proposent de découvrir les aventures extraordinaires vécues par Marco Polo (marchand, explorateur et écrivain vénitien), le tout sous la direction du chef Sébastien LOGEREAU.

Ce spectacle sera également l'occasion de mettre en avant plusieurs acteurs de la vie associative avec une narration expressive et des dialogues mis en scène par Patrick Béguin accompagné par les troupes d'Am'acteurs, Eclats d'âmes et des Fabulonantes.

Nous vous attendons donc nombreux afin de suivre le plus fabuleux voyage du XIII^e siècle à travers le continent européen jusqu'en Chine et au pays de l'empereur mongol, le Grand Kubilaï Khan.

- › Samedi 11 janvier 2025 • 20h30
- › Entrée libre avec participation au chapeau
- › Salle de la Mare au Loup • 14 rue de Houdan

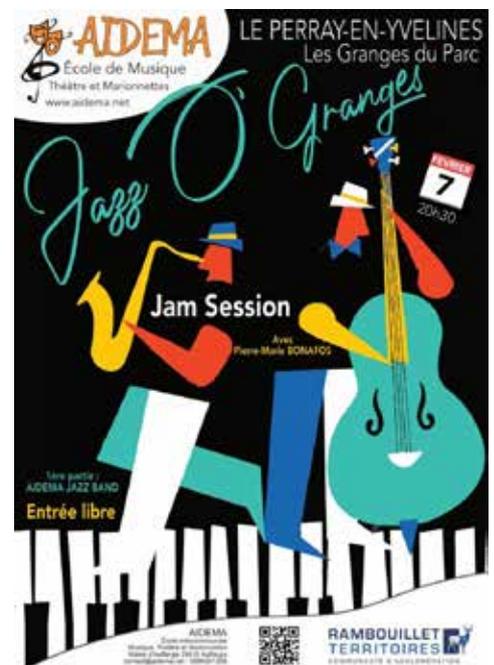
JAZZ'O GRANGES

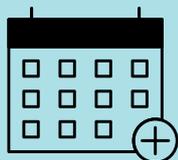
L'AIDEMA, école de musique, de théâtre et de marionnettes perrotine, vous propose de participer en tant que musicien ou spectateur à une énergique Jam Session de jazz : occasion parfaite pour se frotter à la scène dans une ambiance conviviale et accueillante, accompagné par d'autres musiciens.

Pour cette deuxième édition, la session ouverte à tous les niveaux et tous les instruments sera animée par Pierre-Marie Bonafos, professeur de saxophone à l'AIDEMA.

Venez donc partager ce beau moment convivial, que vous soyez instrumentiste ou simple auditeur !

- › Vendredi 7 février 2025 • 20h30
- › Entrée libre dans la limite des places disponibles
- › Salle des Granges du Parc municipal • Allée des Tilleuls argentés





L'AGENDA

JANVIER- FÉVRIER 2025



11 JANVIER à 20h30

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Concert d'hiver de la SMPY

Laissez-vous emporter par ce fabuleux voyage s'appuyant sur les aventures vécues par Marco Polo (marchand, explorateur et écrivain vénitien)

> Plus d'infos en page 27

23 JANVIER de 14h45 à 19h15

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Collecte EFS • Don du sang

Vous vous sentez en forme, êtes âgé de 18 à 70 ans et pesez plus de 50 kg ?

Rendez-vous à la salle des fêtes de la Mare au Loup pour un don qui permettra de sauver 3 vies !

> Réservez votre créneau sur : efs.link/bfrTe

26 JANVIER

à partir de 12h30

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Choucroute dansante de l'Envol

L'Envol vous convie à sa traditionnelle choucroute dansante, animée par le talentueux Franck Despalins

> Sur inscription par bulletin disponible en mairie, plus d'infos en page 20



18 JANVIER

à 19h • **Salle des fêtes de la Mare au Loup**

Cérémonie des vœux

Le maire et l'ensemble du conseil municipal sont heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux.

LES 1ER ET 2 FÉVRIER

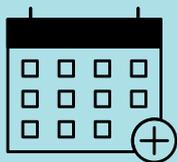
de 10h à 18h • **Salle des fêtes de la Mare au Loup**



Salon de l'aménagement et projets immobiliers

Salon organisé par L'instant event dédié à votre habitat : rendez-vous avec des professionnels locaux qui pourraient vous accompagner dans la réalisation de vos projets de vente, d'acquisition, d'aménagement...

> Entrée gratuite, plus d'infos en contactant L'instant event au 06 77 57 65 50



L'AGENDA

JANVIER- FÉVRIER 2025

EXPOSITION APPEL À TÉMOIGNAGES

Après l'accueil réservé en mai dernier par les 600 visiteurs de l'exposition "Le Perray sous l'Occupation", la municipalité et HMPY ont décidé de vous proposer une nouvelle exposition le dernier week-end d'avril 2025, pour commémorer le jour des Déportés et le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

L'association HMPY sollicite vos témoignages et le prêt de documents et d'objets relatifs à la période 1945-1950 (photos, documents, tickets, objets nouveaux).

Contact via hmpy.fr, patrick.beguिन@cegetel.net ou au 06 33 55 50 21



9 FÉVRIER à 10h

Étang de Hollande

Balade découverte (sur inscription)

L'association Agir pour notre Environnement propose de participer à un moment convivial à l'occasion de leur première balade découverte autour des étangs de Hollande avec observation des oiseaux.

> Le port de bottes et de jumelles sont conseillés, plus d'infos sur le site agirperray.org ou via contact@agirperray.org

8 FÉVRIER

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Perray Game Show

Cet événement de gaming, poussé par le Conseil Municipal des Jeunes et organisé par le service jeunesse, fait son grand retour pour une 4^e édition cette année !

Si vous êtes passionnés par le jeu vidéo ou souhaitez juste passer une journée agréable et ludique, le Perray Game Show vous offrira un beau lot d'activités autour du jeu : tournois organisés tout au long de la journée (FIFA, Super Smash Bros, Mario Kart...), rétrogaming, réalité virtuelle, jeux familiaux...

22 & 23 FÉVRIER

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Théâtre : La bonne adresse

La troupe Am'Acteurs vous propose d'assister à leur mise en scène de la pièce de Marc Camoletti où vous pourrez suivre les aventures comiques des trois colocataires Jacqueline, Jeanne et Georgette ainsi que de Marie-Louise leur bonne : les quatre femmes ayant rédigé une petite annonce qui viendra semer le trouble dans l'appartement.

> Horaires 22/02 : 20h30 • 23/02 : 15h30. Pièce de théâtre tous publics gratuite pour les moins de 18 ans, tarif adulte : 8€



DU 22 AU 30 MARS

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Salon des arts

Venez admirer les créations des nombreux artistes de cette 31^e édition sur le thème « Trompe-l'œil et illusion ».

Et profitez-en pour voter pour vos œuvres préférées !



LES 20 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE ET LES 40 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La première bibliothèque du Perray est la bibliothèque scolaire créée en décembre 1878 dans la première école-mairie (l'actuelle Banque Populaire). Elle bénéficie de son propre mobilier dans l'école de 1884 (l'actuelle mairie). Elle comporte 425 ouvrages en 1899 et chaque année le conseil municipal lui affecte 30 F (soit 150 € et le coût d'une dizaine de livres), parfois doublés par une subvention départementale. La dotation de belles éditions intervient aussi au moment de la distribution des prix qui viennent couronner les résultats de l'école publique. Les adultes qui fréquentent les cours du soir y ont aussi accès. La gestion du fonds et des prêts est tenue par les deux enseignants.

En 1947, le conseil municipal participe à la création de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Seine-et-Oise en lui allouant 1 000 F, dans l'espoir d'obtenir un jour un arrêt du bibliobus ou un dépôt. Le projet sera long à aboutir, faute d'un lieu aménagé et d'un personnel dédié. En 1965, l'ouverture de plusieurs dépôts B.C.P. voisins incite M. Egasse à élaborer un règlement intérieur, sans suite, faute d'un local.

Il faut donc attendre la création d'une association hébergée dans un local adéquat. Ainsi, en 1978, l'association PRÉSENCE, au 5 rue de l'Eglise (l'actuelle Maison des Solidarités) se dote d'une bibliothèque-salle de jeux, dont le fonds essentiellement approvisionné par des dons est ouvert à tous. En 1981, c'est l'association Arts et Loisirs qui dispose à son tour d'un millier de livres. Contact est alors pris avec la B.C.P. pour créer une bibliothèque « officielle », mais le projet butte encore sur des problèmes de surface des locaux proposés et donc de subventions officielles refusées.

Le 1^{er} janvier 1983, la SNCF accepte de louer à la ville du Perray le Chalet Leray, 17 rue de l'Eglise, acquis en 1973 après la mort de Georges Leray, dans le cadre de ses travaux d'extension. Le bâtiment date de 1911 et a été construit avec les charpentes et boiseries du Chalet des Vindrins du Baron de Rothschild à Auffargis. S'y installe d'abord le Syndicat d'Initiative, puis, le 14 décembre 1984, la bibliothèque du Perray ouvre enfin ses portes, après plus d'un an de travail entre les élus, les futurs administrateurs bénévoles et la Conservatrice en chef de la B.C.P. qui veille au respect des normes, au fonctionnement et accorde un dépôt de 1 500 ouvrages. Trois salles sur deux niveaux (jeunesse à l'étage, adultes et bureau d'équipement au rez-de-chaussée), quatre, puis six heures d'ouverture sur deux, puis trois jours. Animations, expositions sur site ou à la salle polyvalente (Les cartes anciennes du Perray, Le Perray en 1990, Le Perray et la Révolution...), heure du conte, avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles réguliers, orchestrée par un enseignant retraité, Lucien Gioria, l'âme de la bibliothèque.

Malgré l'investissement des finances communales, les locaux sont vétustes, et dès 1988, la Ville souhaite aménager en bibliothèque la maison du 8 rue de l'Eglise, mais elle n'obtient pas les subventions nécessaires. En 1993, les dernières classes ayant quitté la Mairie, trois d'entre elles accueillent au 2 avenue de la Gare la bibliothèque et le chalet, menaçant ruine, est démoli le 23 septembre 1996.

Faisant suite aux efforts consentis par ses prédécesseurs, le conseil municipal offre donc aux 250 adhérents de la bibliothèque, un espace rénové de 200 m², lumineux et propice à un bel aménagement avec du mobilier complémentaire pour accueillir les 7 200 volumes qui lui appartiennent et les 400 prêts de la Bibliothèque Départementale des Yvelines (ancienne BCP), inauguré le 15 mai 1993.

C'est un nouveau départ pour la bibliothèque qui va en dix ans multiplier par trois ses adhérents (plus de la moitié sont des enfants et adolescents) et développer ses horaires d'ouverture qui passent de six à dix-sept heures hebdomadaires sur six jours. Si le dépôt de la BDY tend à se réduire (300 ouvrages en 2003), c'est parce que les acquisitions progressent (15 000 livres en 2003, dont 40% destinés au jeune public). Le Club lecture est venu compléter l'heure du conte (une fois par mois, dans la salle du Vieux puits) et l'activité expositions perdue : Noël, 100 ans de cinéma, Alphonse Daudet, le chocolat, les Capétiens, ... Une nouvelle activité mobilise une partie des bénévoles, l'informatisation du fonds.

Les services municipaux se restructurent, l'espace manque pour devenir une médiathèque qui accueillerait d'autres supports et ressources (DVD, livres audio, ordinateurs...). La bibliothèque va donc quitter la mairie. Le parc municipal est tentant, mais le site de la Mare au Loup convient mieux. M. Gioria se retire et la gestion bénévole cède la place à des professionnels (mais quelques bénévoles continuent).

Dès décembre 2000, le bâtiment n°2 qui accueillera la bibliothèque se pare du loup, symbole de l'espace. Trois ans de travaux aboutissent en septembre 2004 à l'ouverture d'un espace de plain-pied de 400 m² dédié à ce beau projet culturel et social dont on a soigneusement travaillé l'accessibilité et qui offre d'emblée 15 000 livres (après un tri minutieux), près de 1 000 BD et 200 DVD. Des aménagements complémentaires suivront et la médiathèque du Perray continue de se développer (expositions, accueil d'écrivains et depuis 2011, une page de conseils de lecture dans chaque Perray-Infos...).



Le Chalet Leray



L' école devenue bibliothèque

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

L'année 2025 s'annonce riche en événements et en réalisations pour notre commune. En mars, nous aurons le privilège d'accueillir la première étape de la course cycliste Paris-Nice. Cet événement sportif de renom mettra Le Perray sous les projecteurs du pays entier, offrant une occasion unique de rassembler les habitants autour des valeurs du sport.

Nous sommes également fiers de l'ouverture de nouveaux services pour les Perrotins. Avec le label France Services, à la Maison des Solidarités, ce sont deux personnes qui sont désormais et depuis décembre dédiées aux services publics de proximité qui vous sont essentiels et qui renforcent l'attractivité de notre village. En janvier, la municipalité accueillera un cabinet de trois jeunes kinésithérapeutes dans les locaux municipaux au-dessus du bureau de La Poste, afin de répondre aux demandes de soins de proximité dont nous avons tant besoin.

Après l'immense succès d'Halloween et de notre village de Noël, après les rencontres chaleureuses de nos visites auprès des

séniors pour les ballotins et colis de Noël, nous repartons de plus belle pour nourrir le dynamisme fulgurant de notre ville. Avec une programmation culturelle continuellement étoffée, une vie sportive et associative toujours plus florissante et les projets de travaux et d'embellissement de la ville qui progressent de jour en jour, nous ne cessons de nous mobiliser pour mettre en valeur notre cadre de vie et préserver l'esprit village du Perray.

Ces avancées et ces événements illustrent notre engagement à servir la population avec ambition et dévouement depuis maintenant 4 ans. L'année à venir nous réserve encore de belles réalisations !

L'équipe Tous Perrotins ! vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.

Conseillers municipaux - Liste «Tous Perrotins !»

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAY, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS, Frédéric LECOMTE, Véronique COURTILLET.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Que retenir des réunions de quartiers organisées récemment par la municipalité ?

Que notre Maire est un spécialiste dans l'art de communiquer et de présenter les choses souvent à son avantage, ce qui peut paraître séduisant pour beaucoup, mais qui laisse un goût quelque peu amer à d'autres.

Car c'est oublier que certaines actions dont il s'attribue la paternité avaient déjà été engagées par l'ancienne municipalité, comme le plan de rénovation de l'éclairage public initié en 2017, l'analyse des besoins sociaux ou le schéma directeur des pistes cyclables. Cet aménagement dont on nous parle depuis maintenant 3 ans, où en est-il ? Rien à ce jour n'a encore été entrepris.

Quant à la pénalité pour déficit de logements sociaux, aucune construction n'ayant été engagée depuis 4 ans il ne faut pas s'étonner qu'elle soit en forte augmentation.

Des travaux de voirie importants ont été annoncés (rue de Parfond et Petite rue Verte), mais en réalité il est fort probable que seule la rue de Parfond sera effectivement réalisée au cours du mandat.

Et pour ce qui est du contournement vers Paris au niveau de la Croix St Jacques dont on nous avait dit qu'il serait réalisé dans les 5 ans, on apprend aujourd'hui que ce ne serait pas aussi simple que prévu !

Une question semble être pourtant une préoccupation de bon nombre de nos concitoyens : celle de la sécurité au quotidien (vitesses excessives, stops et feux grillés...) et ce, malgré l'installation de nombreuses caméras de vidéo protection dont on nous avait dit qu'elles allaient permettre de traiter les incivilités. Mais n'étant pas exploitées en temps réel, elles ne servent en fait à pas grand chose...

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Conseillers municipaux - Liste «Le Perray Notre Commune... TOUS EN ACTION» Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste « Ensemble pour le Perray » n'a pas transmis de tribune libre pour ce numéro du Perray Infos.

Conseiller municipal - Liste « Ensemble pour le Perray » Stéphanie Aubé



Cérémonie des vœux

Samedi 18 janvier 2025 • 19h00
Salle des fêtes de la Mare au Loup



**Le conseil municipal du Perray-en-Yvelines
vous adresse tous ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.**